

**Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 15
Nombre de Conseillers absents : 0
Nombre de pouvoirs : 0
Date de la Convocation : 25/05/2026
Date d'affichage : 25/05/2026



Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présents aux côtes de Monsieur BOYER Dominique : BIGOT Agnès, VARLET Geoffroy, DUFRESNE Anna, GABILLET François, MARMIER Karine, TEPPE Sébastien, GONNARD Léa, DREYFUS Éric, REYMOND Aurélie, AUBERTIN Aurélien, RYNKA Charlotte, FLORIDO Geoffrey, BOSSET-VALESPIR Simone, CALBA Joël,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Madame BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°26057 : tarification du Petit Saint Denis

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la nécessité de fixer les tarifs applicables aux consommations servies au bar communal « Le Petit Saint Denis »

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer les prix des boissons et prestations proposées,

Considérant la proposition de tarification présentée en séance,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **décide** :

DECIDE

Les tarifs du bar communal « **Le Petit Saint Denis** » sont fixés comme suit :

Vin :

- Verre : 1.00 €
- Supplément : + 0.50 €
- Pot : 3.00 €
- Bouteille : 10.00 €

Bière :

- Verre : **2.00 €**
- Supplément : + **0.50 €**
- Pot : **3.50 €**

Ricard :

- Verre : **2.00 €**

Apéritifs divers :

- Verre : **3.00 €**

Softs :

- Canette : **2.50 €**

Café / Thé :

- Tasse : **1.00 €**

Eau :

- Bouteille d'eau plate : **1.50 €**
- Bouteille d'eau pétillante : **2.00 €**

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le 15/06/2026

ID : 001-210101366-20260605-26057-DE



Fait et délibéré en séance publique,
A Cruzilles-lès-Mépillat,
Le 05 juin 2026

La Secrétaire
Agnès BIGOT

Le Maire,
Dominique BOYER

